

## Communiqué de presse

## Le CJB attribue son prix culturel à Sylviane Chatelain

La Neuveville, le 6 juin 2013

Le Conseil du Jura bernois (CJB) a attribué son Prix culturel à la romancière et nouvelliste Sylviane Chatelain. Il a rendu cette décision sur proposition d'une commission emmenée par le président de sa section Culture Jean-René Moeschler et composée d'expert-e-s désignés par la Commission francophone chargée des affaires culturelles générales ainsi que de membres du Conseil du Jura bernois.

Née et résidant à Saint-Imier, Sylviane Chatelain a publié un premier recueil de nouvelles, Les Routes blanches, en 1986. Son premier roman, La Part d'ombre (1988), s'est vu décerner le Prix Hermann-Ganz 1989 de la Société Suisse des Ecrivains, ainsi que le Prix 1989 de la Commission de littérature française du Canton de Berne. Il a été traduit en allemand en 1991 sous le titre Schattenteil, paru en feuilleton littéraire dans la Neue Zürcher Zeitung. Son deuxième recueil de nouvelles, De l'autre côté (1990), a obtenu le Prix Schiller 1991. Son roman Le Manuscript (1993) a également été traduit sous le titre Das Manuskript (1998).

En septembre 2002, Sylviane Chatelain publie *Le Livre d'Aimée*, qui reçoit le prix BPT 2003 ainsi que le prix 2004 de la Commission de littérature de langue française du canton de Berne. Son dernier ouvrage en date, le recueil de nouvelles *Dans un instant*, est paru en 2010 chez Bernard Campiche Editeur. Sylviane Chatelain est régulièrement saluée par la critique pour la cohérence et la haute qualité de son travail littéraire.

Le Prix du Conseil du Jura bernois a été institué en 2010. Il est accordé une fois par législature et récompense un ou une artiste pour l'importance de son œuvre ou de ses travaux dans les domaines de création soutenus par le Conseil du Jura bernois. L'oeuvre ou les travaux ainsi que la personnalité honorée doivent avoir un lien avec le Jura bernois et avoir été mis en valeur par une reconnaissance publique dans le Jura bernois et à l'extérieur. Le prix est indivisible et se monte à 20'000 francs.

Le fait d'accorder le prix à Sylviane Chatelain en tant que première lauréate constitue à la fois un honneur pour le Conseil du Jura bernois et un défi en vue des prochaines éditions. Le prix sera remis dans le cadre d'une cérémonie officielle qui se tiendra le 26 octobre prochain.

## **Informations**

Secrétariat général du CJB: 032 493 70 73